AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1171
FR0012616852-FS0602

19 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CERENIS THERAPEUTICS HOLDING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 mai 2016, complété notamment par un courrier reçu le 19 mai 2016, le concert composé des société HealthCap IV KB (LP), HealthCap IV LP (LLP), HealthCap IV Bis LP (LLP) et OFCO Club IV (LLC)[1] a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 29 février 2016, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société CERENIS THERAPEUTICS HOLDING et détenir, à cette date, 2 674 651 actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING représentant autant de droits de vote, soit 14,99% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
HealthCap IV LP (LLP)	1 467 266	8,22
HealthCap IV Bis LP (LLP)	1 060 213	5,94
HealthCap IV KB (LP)	107 053	0,60
OFCO Club IV (LLC)	40 119	0,22
Total concert	**2 674 651**	**14,99**

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société.

Le concert a précisé détenir, au 18 mai 2016, 2 674 651 actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING représentant autant de droits de vote, soit 14,94% du capital et des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

[1] Il est précisé que HealthCap IV KB, HealthCap IV LP et HealthCap IV Bis LP sont des fonds qui investissent en parallèle au titre d'un « *investment agreement* » et sont parfois dénommés ensembles les fonds « HealthCap IV ». La société de droit suédois HealCap IV GP AB agit en qualité de « *general partner* » de HealthCap IV KB et la société de droit suisse HealthCap IV GP SA agit en qualité de « *general partner* » de HealthCap IV LP et HealthCap IV Bis LP, étant précisé que ces deux sociétés ont pour « *investment advisor* » la société de droit suédois Fredrikson & Co AB, laquelle a également le pouvoir d'agir a nom et pour le compte du fonds OFCO Club IV, lequel s'est engagé, au titre d'un « *investment agreement* » conclu avec les fonds « HealthCap IV » à investir en parallèle desdits fonds à hauteur d'un pourcentage fixe des sommes investies par le concert.

[2] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 17 845 013 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Sur la base d'un capital composé de 17 898 263 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
HealthCap IV LP	1 467 266	8,20
HealthCap IV Bis LP	1 060 213	5,92
HealthCap IV KB	107 053	0,60
Ofco Club IV	40 119	0,22
Total concert	**2 674 651**	**14,94**